

Journal de bord des points et communications à l'équipe

Les points sont déposés sur l'intranet. Merci de les transmettre régulièrement au bureau.

Ils contiennent des données confidentielles et ils ne doivent pas être diffusés ou transférés par une autre voie électronique. Ils sont visibles sur l'écran au-dessus de la machine à laver la vaisselle, au même titre que les plannings.

Pour des besoins particuliers veuillez contacter le bureau via secretariat@pharmacie24.ch

Merci.

Mercredi 17 décembre 2025

- Tramadol Zentiva est détaillé, veuillez le facturer sous « Mepha » (étiquette collée sur sachet) car Zentiva a par erreur quote-part 40%
- Rappel : séminaire demain 18 décembre
- Dès 23 décembre RELIER est fermé. Ne rien délivrer, transmettre à Alissia A qui les rappellera
- Medela : changement de site de location. Patient remplit lui-même les données et on clôture.
- Medela coussinets : remboursés
- Medela : nouveau tire-lait main-libre « handfree »
- Attention on reprend les Algifor sirop Junior mais seulement les mauvais lots qui sont concernés : 36/37/50
- Qualitésanté : décision d'arrêter depuis 2 ans. Depuis cette décision les procédures sont dans MSDOS
- Les PV et les points sont déposés sur l'intranet. Veuillez adresser vos documents à secretariat@pharmacie24.ch
- La documentation des cours internes est distribuée aux personnes présentes. Les demandes de copies sont à faire au secrétariat. Attention à la confidentialité : les formations internes organisées et payées par P24 restent propriété de l'entreprise

Mardi 16 décembre 2025

- Faire un effort pour le rangement dans la salle Tena
- Prise de tension : si une assistante en pharmacie prend la tension artérielle et qu'elle trouve des valeurs très hautes (plus de 180) elle doit avvertir un pharmacien et documenter
- Calcimagon forte est de retour
- Shingrix vaccin est en rupture

- Rappel : nous ne pouvons pas garantir un remboursement pour des médicaments dépassant les 3 mois de traitement. Avertir le patient et documenter, date et visa
- Faire payer la part privée des capteurs libres 2 et 3 si pas de couverture hors liste ou si resami. Remarque : la couverture des médicaments hors liste par une assurance complémentaire n'est pas fiable, il y a trop de refus et cela va être toujours plus fréquent. Veuillez dire au patient de transmettre lui-même son ticket à l'assurance. P24 pourrait envisager un processus pour faciliter la demande du client à son assurance... Gérer une facture à un client pour un refus via OFAC coûte 20 CHF à l'entreprise par facture, au final nous ne récupérons pas le montant. P24 perd de l'argent à laisser passer des parts privées.
- Ne pas couper le son de l'ordinateur (alarme commande), sinon la commande risque de ne pas être passée

Lundi 15 décembre 2025 :

- Il est demandé de ne plus faire d'avances sauf si le client paie ! La politique de la pharmacie 24 est de faire des 920/ dépannage (patient paie). **Pas d'avances**. Remarque : la gestion des avances crée du travail administratif supplémentaire allant jusqu'à devoir appeler le médecin. Cela coûte à l'entreprise et P24 ne peut pas facturer ce travail à l'assurance.
- **Soins volants** : demandez l'ordonnance dès le début, sans attendre, sinon trop compliqué.
- **Peak-Flow** : attention 2 tailles 30-400 (enfants) et 80-800 (adultes)
- **Laboratoire** : veuillez dater + visa les commandes que vous montez au laboratoire

Patient :

Edwin Lorétan : tension artérielle trop élevée, on lui donne 20 mg Lisinopril le matin et on tiendra le docteur au courant